

## Bulletin d'inscription (places limitées) :

**« Yoga et Randonnée en Hautes Vosges »  
du vendredi 20 mai 2022 (18h)  
au dimanche 22 mai 2022 (16h)  
au « Chant de la Source », 88250 La Bresse  
22 Route de la Basse des Feignes**

**organisé par « Yoga et + »**

*Sibylle Schatz-Botti et François Botti*

*Professeurs de Yoga (BDY/EYU et EFYL)*

*SIRET 51983249700019 (S. Schatz-Botti) et 51498795700016 (F. Botti)*



Ateliers et Stages

**Tarif « Enseignement » : 160 Euros**

Règlement à l'ordre de « Sibylle Schatz-Botti et François Botti » par chèque ou virement bancaire (RIB sur demande) au moment de l'inscription.

**+ Hébergement en pension complète (cuisine bio végétarienne)**

130 Euros par personne en chambre à 2 lits

152 Euros en chambre individuelle selon disponibilité

+ 10€/nuit avec salle de bain privative selon disponibilité.

Règlement à l'ordre du Gîte « Au Chant de la Source » (à régler sur place).

**+ Tarif Guide Randonnée Professionnel :**

entre 12 et 16 Euros par personne selon taille du groupe

Règlement auprès du guide (prévoir l'appoint pour le règlement).

Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

TEL+Portable \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Je m'inscris au stage « Yoga et Randonnée en Hautes Vosges » du 20 au 22 mai 2022. Je joins mon chèque d'acompte de 160 Euros, libellé à l'ordre de « Sibylle Schatz-Botti et François Botti ». Je m'engage à respecter les conditions d'inscription ainsi que les règles de désistement, énumérées ci-dessous. Et je m'engage de prendre toutes mes responsabilités dans le contexte sanitaire actuel.

### **Conditions d'inscriptions/règles de désistement**

- ❖ L'inscription devient contractuelle dès réception du chèque d'acompte.
- ❖ L'hébergement en pension complète sera à régler sur place auprès du gîte « Au Chant de la Source ». Ce règlement tiendra compte d'éventuels frais supplémentaires (location linge de lit et de bain, frais pour salle de bain privative ou chambre individuelle – selon disponibilité/sans garantie).
- ❖ En cas d'annulation après le 6 mai 2022, l'acompte ne sera pas remboursé sauf s'il y a un/e remplaçante/e pour la personne qui se désiste.
- ❖ En cas d'annulation de la part des organisateurs, l'acompte sera remboursé intégralement.
- ❖ Application des règles sanitaires en vigueur au moment du stage.

Je date et je signe : \_\_\_\_\_

Je partage ma chambre double avec : \_\_\_\_\_

Merci de préciser si vous avez des contre-indication médicales alimentaires (allergies – sans gluten – sans lactose ...)

**Le déplacement reste à votre charge.**

**Les détails d'organisation seront diffusés en amont du stage, y compris le listing avec les contacts des participant-e-s (nom/prénom, lieu de résidence, TEL portable, mail) afin d'organiser d'éventuelles covoiturages.**

**Merci de nous préciser**

**si vous ne souhaitez pas partager certaines coordonnées.**

**Bulletin à imprimer et renvoyer à**

**« Yoga et + »**

***Sibylle Schatz-Botti et François Botti***

*24 Rue Maurice Heuillon, 55000 Savonnières devant Bar*

*TEL 03 29 79 31 10, Port 06 76 56 45 40 et 06 87 05 04 47*

[www.yogaetplus.com](http://www.yogaetplus.com), [yogaetplus55@orange.fr](mailto:yogaetplus55@orange.fr)

